

FICHE DE POSTE

Nom du titulaire du poste :

Identification du poste

Intitulé du poste : Chef de service Police Municipale et ASVP
Direction : Direction Générale
Service : Police Municipale et ASVP
Lieu de travail : Hôtel de Police Municipale et voie publique
Nombre d'heure de travail : 100% annualisé

Cadre d'emploi de référence :

Chef de service
 Brigadier-Chef Principal
Régime indemnitaire : Indemnité spéciale de fonction de police municipale et selon les dispositions du cadre réglementaire en vigueur.

Temps complet ☒
 Temps non complet ☐
 Emploi permanent ☒
 CDD ☐

Finalités du poste

- Fait appliquer les pouvoirs de police du Maire et mettre en œuvre la politique de sécurité et de tranquillité publique de la Ville.
- Encadre l'unité Police Municipale/ASVP et Centre de Supervision Urbain (CSU)

Place du poste dans l'organigramme

Responsables hiérarchiques : Maire, Maire-Adjoint délégué à la sécurité, tranquillité publique et Directeur Général des Services auquel le service est rattaché sur le plan fonctionnel

Dimensions du poste

Commune de près de 17.000 habitants

Activités

Missions :

- Participer à la définition des orientations de la collectivité en matière de tranquillité publique, de sécurité, de prévention et de médiation au côté de M. le Maire et de l' élu délégué à la sécurité
- Assurer le commandement et coordonner l'unité Police Municipale/ASVP
- Mettre en œuvre et suivre l'activité de l'unité
- Organiser des actions de prévention et répression. (Police Administrative et Police Judiciaire)
- Gérer et contrôler et transmettre les rapports, notes d'activités du service
- Superviser la mise en œuvre des activités (interventions, fourrière, objets trouvés, chiens dangereux etc...)
- Analyser l'évolution des activités et rendre compte à l'autorité territoriale, en lien avec l' élu délégué et le lien hiérarchique
- Participer au diagnostic de sécurité publique du territoire de la collectivité
- Participer à la définition des stratégies d'intervention en lien avec l' élu délégué
- Proposer des plans d'actions et des interventions d'ordre prioritaire en lien avec l' élu délégué
- Recueillir les données des partenaires (transporteurs, bailleurs, éducation nationale, justice)
- Alerter l'autorité territoriale sur les risques et points de vigilances particuliers
- Contrôler l'application des règles relative aux habilitations et armement des agents
- Participer aux réunions de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat notamment le GPO...
- Représenter les équipes de Police Municipale auprès des instances de concertation (CISPD)
- Etablir des rapports d'activité réguliers et le bilan annuel
- Elaborer, suivre et évaluer la convention de coordination

- Elaborer, suivre les dossiers de subventions. (Équipements PM, CSU et opérations de police administrative, police judiciaire)
- Assurer la liaison avec les Officiers de Police Judiciaire et l'Officier du Ministère Public
- Conduire les réunions de service (Réunions préparatoires, briefings, débriefings, formations ...)
- Traduire les orientations de la collectivité en règlements et consignes opérationnelles en lien avec l' élu délégué
- Elaborer et faire appliquer le règlement intérieur de la Police Municipale en lien avec l' élu délégué
- Coordonner les activités avec le calendrier des événements et manifestations
- Prévoir, répartir et adapter les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme
- Prévoir et affecter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des interventions
- Planifier et organiser la permanence, les roulements de service et les ordres de missions en lien avec l' élu délégué
- Prendre en charge la notation des agents de l' unité Police Municipale/ASVP
- Organiser et coordonner les formations obligatoires et continues des agents
- Elaborer le budget annuel du service en identifiant les besoins en lien avec l' élu délégué
- Elaborer et suivre les conventions de mise à disposition d'agents au profit des communes partenaires en lien avec l' élu délégué
- Elaborer, suivre et appliquer les marchés publics et assurer le suivi technique de la Délégation de service public, fourrière automobile, fourrière animale
- Elaborer des projets de délibérations et décisions dans le cadre de la conduite administrative du service
- Gestion des marchés publics des équipements de la Police Municipale (Habillement, armement, véhicules ...)
- Organiser, suivre et délivrer les autorisations d'occupation du domaine public.

Gérer l'interface avec la population :

- Organiser un dispositif d'accueil du public (accueil, prise en charge, orientation)
- En lien avec les élus : Analyser les doléances et formuler des réponses appropriées (courrier de réponse, intervention et suivi)
- Participer et animer des réunions d'information et de concertation avec les administrés

Gérer et contrôler les procédures administratives/Judiciaires :

- Mettre en place et contrôler les différents registres
- Suivre la délivrance des permis de détention de chien dangereux
- Rédiger, le cas échéant, les arrêtés de police du Maire et contrôler leur application
- Rédiger les demandes d'agrément d'assermentation
- Rédiger et suivre l'obtention éventuelle des autorisations de port d'armes des catégories B3, B6 et B8 délivrées par le Préfet avec obligation de formations préalable et continue à la formation au tir et au maniement des armes
- Gérer et suivre les réquisition permanentes auprès des bailleurs et des copropriétaires.

Contexte de travail

Contexte budgétaire, institutionnel, organisationnel

Horaires de travail : 100% annualisé – principalement en journée et adaptation selon les priorités : (soirées, événementiels, réunions publiques, week-end à titre exceptionnel...).

Travail en journée continue lors des manifestations.

En fonction des manifestations et besoins du service, horaires pouvant être décalés et travail les soirs de semaine (lundi au dimanche), dimanches et jours fériés.

Relations de travail principales :

- Contact permanent avec la population, relations régulières avec les services de la collectivité, services de l'état, police nationale, gendarmerie, pompiers, milieu associatif, bailleurs et acteurs locaux de la vie économique et sociale.
- Relations permanentes avec les élus notamment le Maire, l'élu délégué, le DGS, les services de la collectivité
- Relations permanentes avec les autorités administratives et judiciaires
- Coopération avec les services de police des communes limitrophes, avec les forces de sécurité de l'état et l'ensemble des partenaires de la sécurité publique

Conditions d'exercice :

Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations.

Astreintes sécurité par roulement.

Travail en équipe par tout temps sur la voie publique.

Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police.

Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées.

Bonne condition physique exigée (pédestre, VTT).

Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public.

Conditions d'exercice non télétravaillables

Moyens mis à disposition : Moyens de communication, de transmission et vidéoprotection, véhicule, VTT, logiciels métier, protection individuelle, armement (GAIL, PIE, BTD, LBD)

Logement de fonction : non

NBI/Primes spécifiques : majoration pour heures travaillées le week-end

Profil requis

Formation :

- Expérience de management opérationnel et fonctionnel.
- Poste à responsabilités.
- PSC1 ou SST appréciés.
- Permis de conduire valide exigé.
- Expérience police ou gendarmerie fortement appréciée.

Compétences :

- Connaissance de la réglementation en vigueur
- Autorité naturelle
- Capacité à diriger une équipe et à « manager » sur le terrain.
- Organisé et méthodique
- Gestes de premiers secours
- Qualité rédactionnelle
- Savoir gérer des conflits
- Utilisation des outils de bureautique

Aptitudes et savoir être :

- Exemplarité et sens des responsabilités
- Très grande disponibilité
- Adaptabilité aux usagers et aux situations
- Bonne condition physique
- Respect du code déontologie de la Police Municipale
- Sens du service public et des relations avec le public
- Pédagogue
- Maîtrise de soi
- Bonne présentation
- Rigueur

- Sens des responsabilités